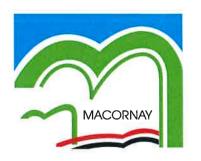
DÉPARTEMENT DU JURA

ARRONDISSEMENT DE LONS-LE-SAUNIER
CANTON DE LONS-LE-SAUNIER - 2

MAIRIE DE MACORNAY





COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 MAI 2019

<u>Présents</u>: Michel FISCHER, Alain MAUBEY, Véronique PAILLARD, Henri GUICHARD, Brigitte BONDIVENNE, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Jocelyne FAUVEY, Sébastien LONGIN, Louis LUX, Delphine PRUDENT, Chantal REYBARD, Michel TRONTIN.

Absente excusée: Isabelle SAILLARD.

Absent: Hubert POMMIER

Secrétaire de séance : Véronique PAILLARD.

EXPLOITATION ET MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis quelques temps, la collectivité se trouve face à un constat d'insatisfaction quant à la prestation d'entretien de l'éclairage public.

Le maire communique au conseil l'offre du SIDEC pour une maintenance mutualisée de l'éclairage public par adhésion au service <u>e-lum</u> : une prestation exercée dans le respect des engagements de la charte "Eclairons juste le Jura".

Le service technique e-lum comprend l'entretien préventif et curatif, le suivi énergétique et environnemental des installations d'éclairage public et se base sur un indicateur propre au SIDEC, "l'empreinte nocturne". 379 communes jurassiennes ont déjà adhéré à la charte "Eclairons juste le Jura", dont 172 ont signé la convention d'adhésion au service e-lum.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité, l'adhésion au service e-lum et autorise le maire à signer la convention pour une durée de 6 ans.

Ce service permet également, via le programme "Renouvellement Vétusté et Sécurité", le remplacement de matériels d'éclairage public, avec participation financière à hauteur de 50 %.

Dans un 1^{er} temps, il sera demandé au SIDEC de chiffrer le remplacement de 5 coffrets.

BUREAU DE VOTE ELECTIONS EUROPEENNES

Le bureau de vote pour les Elections du dimanche 26 mai sera ouvert de 8h00 à 18h00. Un planning de permanence est établi.

NOUVEAU TARIF LOCAUX PROFESSIONNELS

M. MAUBEY, en charge du dossier, propose au conseil municipal de louer le studio à l'ostéopathe, pour un loyer toutes charges comprises de 400 euros par mois (à compter du 1^{er} mai).

Le conseil émet un avis favorable.

AFFAIRES EN COURS ET QUESTIONS DIVERSES

• <u>Travaux Salle des Fêtes</u>: Afin de compléter le financement des travaux, une consultation a été faite auprès de plusieurs organismes bancaires pour un prêt de 210 000 euros. Le maire présente les différentes offres.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne : prêt de 210 000 euros pour une durée de 19 ans (taux 1,27 %)

Un point est également fait sur l'avancement du chantier, ainsi que sur les travaux des commissions dédiées.

- Urbanisme : Les membres du Conseil prennent connaissance des différents dossiers en cours.
- Commission patrimoine : Dans la liste des sites retenus précédemment établie, certains sites ont été recensés pour faire l'objet d'un entretien ou rafraîchissement.
- Prochain conseil municipal: il aura lieu le vendredi 28 juin.

Le Maire,

Michel FISCHER

La Secrétaire de Séance,

Véronique PAILLARD.